PROC

Procuration

Ce document est valable une seule fois et uniquement le jour de votre visite. (Il est à conserver par la Camieg).

Le mandataire choisi par l'assuré doit présenter aux agents d'accueil de la Camieg :

- ▷ sa propre pièce d'identité originale en cours de validité ;
- ▷ la pièce d'identité originale en cours de validité du demandeur.

Je, soussigné(e) :

Nom de naissance
(suivi s'il y a lieu du nom d'usage)
Prénom (s)

Numéro d'immatriculation

► résidant à l'adresse suivante :

N° :		Voie :	
Complément d'adresse :			
Code Postal :		Ville :	

Donne mandat à :

Nom de naissance
(suivi s'il y a lieu du nom d'usage)
Prénom (s)

► résidant à l'adresse suivante :

N° :		Voie :	
Complément d'adresse :			
Code Postal :		Ville :	

Pour effectuer en mes lieu et place auprès de la Camieg, les formalités suivantes :

Fait à

Le

Signature du mandataire
Précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation »

Signature du mandant
Précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation »

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages indus (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 *et suivants du code pénal).*
En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations indues, peuvent faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17-1 du code de la sécurité sociale.
L'organisme d'assurance maladie peut, à tout moment, procéder à des opérations de contrôle en vous demandant les pièces justificatives de votre situation (articles L. 114-10-3 *et L.* 161-1-4 *du code de la sécurité sociale).*
En application des textes relatifs à la protection des données personnelles, toute personne peut exercer son droit d'accès, de rectification de ses données ou son droit à leur effacement en adressant une demande écrite auprès du délégué à la protection des données, accompagnée d'un justificatif d'identité : par courrier à CAMIEG - Délégué à la protection des données - 92011 Nanterre Cedex ou par courriel à dpo@camieg.org ou via la messagerie du compte Ameli.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 08 06 06 93 00 (service gratuit + prix d'appel)
ou consultez le site Camieg.fr

Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazières
Camieg 92011 Nanterre Cedex

Mis à jour le 01/07/2020